Association pour le Développement Durable du Bassin d'Arcachon



Siège social: 20 Avenue Pasteur 33260 La Teste de Buch

À Monsieur Madame le Maire ,Député, Sénatrice

Le Conseiller Général

Le Conseiller Régional

Monsieur (Madame) Le maire, etc....

Lors de la réunion publique du 15 juin dernier sur le thème des parcs marins comme outils de gestion des espaces remarquables, à laquelle nous avons eu l'honneur de vous inviter, nous avons pu entendre Monsieur Pierre Maille, Président du Parc Marin d'Iroise et Président du Conseil Général du Finistère. Il nous a fait part de l'intérêt que présente une structure comme le parc qu'il préside pour assurer le développement et la protection d'un espace remarquable tout en laissant aux acteurs locaux (économiques, politiques et sociaux) le choix des décisions visant à valoriser et protéger de tels espaces.

A l'issue d'une présentation et d'un large débat avec l'intervenant, il est apparu que la création d'un parc marin serait de nature à favoriser une véritable concertation et une réelle participation à la valorisation et la protection du Bassin auxquelles nous vous savons particulièrement attaché (e).

Les évolutions naturelles et les pressions liées à l'accroissement de la population tant permanente que saisonnière menacent à la fois les activités traditionnelles et l'environnement naturel. Aujourd'hui, il nous paraît important de favoriser la mise en place d'un parc marin afin d'assurer la protection du Bassin sans entraver son développement dans l'intérêt bien compris de tous les usagers.

La démarche engagée par l'Agence des Aires Marines Protégées, pour la constitution d'une dizaine de parcs marins sur le littoral français implique de se positionner rapidement sur ce sujet.

Lors de la présentation régionale des travaux des groupes nationaux du Grenelle de la mer à laquelle nous avons participé à Artigues le 15 juin , également, les représentants de l'État se sont déclarés favorables à la mise en place de telles structures dans notre région.

C'est pourquoi nous souhaitons connaître votre position concernant la mise en place d'un parc marin sur le Bassin d'Arcachon et les actions que vous entendez mettre en œuvre en ce sens.

Bien entendu, nous sommes à votre disposition pour vous rencontrer afin d'aborder avec vous cette proposition de création d'un parc marin pour le Bassin d'Arcachon. Nous vous remercions par avance de la réponse que vous pourrez nous apporter, sachant que dans le souci d'éclairer nos concitoyens sur ce sujet , nous ferons publiquement état de votre réponse ou non réponse, ainsi que celle des autres élus du Bassin à qui nous adressons le même courrier.

Veuillez croire, Monsieur, Madame, le , la,; à l'expression de nos civiques salutations.

Le Président

Jean François ACOT-MIRANDE